

FSE Transition-Insertion 2009-2012

Evaluation du projet



Année 2011

Table des matières

• Préface	p. 3-4
• Partenaires du projet	p. 5 à 8
• Les Ecoles participantes	p. 9
• Les chiffres	p. 10 à 13
• Les graphiques	p. 14 à 17
• Les formes dans l'enseignement secondaire spécialisé	p. 18 et 22
• Les types dans l'enseignement secondaire spécialisé	p. 19 et 23
• Les phases de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 2	p. 20
• Les phases de l'enseignement secondaire spécialisé de forme 3	p. 21
• Typologie : réponses des CPMS(S)	p. 24 à 31
• Jeunes suivis	p. 32 et 34
• Répartition sexe, forme et type	p. 33
• Liste des sorties rencontrées en 2011	p. 35 à 39
• Analyse des sorties	p. 40 à 43
• Les difficultés rencontrées lors des démarches	p. 44 à 46
• Les aspects facilitateurs relevés lors des démarches	p. 47-48
• Lexique	p. 49-50
• Evaluation du travail par les Référent(e)s-Coordinateur(trice)s :	p. 51
1. Rôle des Référent(e)s-Coordinateur(trice)s	p. 52 à 60
2. Objectif principal du projet FSETI	p. 61
3. Missions du (de la) Référent(e)-Coordinateur(trice)	p. 62-63
4. Dynamiques à engager	p. 64 à 67
5. Facteurs facilitateurs et freins	p. 68 à 71
• Evaluation des Directions	p. 72-74
• Evaluation du Comité de Pilotage	p. 75 à 77
• Conclusion	p. 78-79



Préface

A l'origine du projet, « Transition-Insertion », il y a un questionnement porté par la fédération liégeoise des Entreprises de Travail Adapté (FETAL) en 2006 : « *Que deviennent les jeunes candidats à un emploi dans les ETA, qui ne sont pas retenus ?* ».

La question a été élargie au devenir de tous les jeunes à leur sortie de l'enseignement spécialisé.

Un groupe de travail, constitué de services d'accompagnement, de services d'accueil de jour, d'ETAs, de responsables des Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation, d'agents de l'Awiph ... a tenté de cerner cette problématique.

En parallèle, une élève de l'Ecole Sociale de Liège a réalisé un mémoire sur « *l'employabilité des jeunes sortis de l'enseignement spécialisé* ».

Après avoir rencontré de nombreux anciens élèves, les conclusions étaient alarmantes : des décades s'écoulaient parfois entre la sortie des études et l'insertion socioprofessionnelle.

Pour résoudre cette errance prolongée des jeunes, trop souvent incapables de s'orienter à travers les ressources d'insertion socioprofessionnelle au sortir de l'école, pas de doute, il manquait un élément.

La FETAL, soutenue par l'Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté, et les différents partenaires ont donc soumis un projet au Fonds Social Européen pour organiser, au départ de la dernière année de scolarité (dernière année



de présence à l'école) la transition socioprofessionnelle pour les futurs travailleurs issus de l'enseignement spécialisé (forme 2 et 3), afin d'éviter les situations de rupture.

Concrètement, il s'agit de pouvoir détacher - à temps partiel - des professeurs ou éducateurs de l'enseignement spécialisé, dans cinq écoles de la Province de Liège, afin de suivre des élèves entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de leur année de sortie.

Il s'agit bien de créer une nouvelle fonction au sein des écoles.

La mission de ces « Référent(e)s-Coordinateur(trice)s » est d'orienter et de soutenir les jeunes dans leurs démarches d'insertion à travers une pratique de conseils et d'activation d'un réseau d'intervenants.

Un suivi pédagogique est apporté aux « Référent(e)s-Coordinateur(trice)s » lors de réunions mensuelles d'évaluation avec les partenaires initiateurs du projet et les réunions du Comité d'Accompagnement, groupant l'ensemble des partenaires.

Nous souhaitons dès à présent, féliciter et remercier les directions des écoles qui ont accepté de participer au projet, ainsi qu'aux Référent(e)s-Coordinateur(trice)s qui se sont engagés dans cette aventure.

Voici l'évaluation de cette seconde année d'expérience.

cfr. Lexique p.49 et 50



Les partenaires du projet pilote européen Transition-Insertion

1. **C.C.G : promoteur-opérateur du projet**
(Centre de Coordination et de Gestion-Enseignement obligatoire
Ministère de la Communauté Française)
Mme Danielle JUNIUS, Chargée de mission C.C.G réseau C. F.
M. Farid GAMMAR, Chargé de mission C.C.G réseau Libre
2. **EWETA : promoteur - opérateur du projet**
(Entente Wallonne des Entreprises de Travail Adapté)
M. Stéphane EMMANUELIDIS, Président
Mme Sognia ANGELOZZI, Directrice de l'Eweta
Mme Isabelle VANDERMOTEN, Coordinatrice du Projet
3. **AWIPH**
(Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées).
Mme Alice BAUDINE, Administratrice Générale
M. Albert BAIWIR, Cellule de Coordination des Commissions Subrégionales.
M. Axel VAN WEYNENDAELE, Responsable du Secrétariat Général et du Service Relations Internationales
M. Benoît NIZET, Responsable Cellule Emploi/Formation au Bureau Régional de Liège



4-5. C.S.E.F.

(Comité Subrégional de l'Emploi et la Formation de Liège et de Verviers)

Mme Agnès HERBIN, Coordinatrice (Verviers) et

Mme Laurence HARDENNE, Chargée de missions (Verviers)

Mme Aïcha EL BAHY IDRISSE, Coordinatrice (Liège)

6. FETAL

(Fédération des ETA de la Province de Liège)

Son Président

M. François HUBERT, Secrétaire Général

Mme Marie SOUGNIE (ETA Jean Del'Cour)

7. FOREM

M. TERENCE MARQUET, chargé des relations partenariales

8. AFrAHM (Association Francophone d'Aide aux Handicapés Mentaux)

Mme Dominique GILSON, Assistante sociale (Angleur)

9. C.F.P. AURELie (Centre de Formation Professionnelle)

M. François FOGUENNE, Coordinateur pédagogique (Herstal).

10. Service d'Accompagnement Liégeois, « leTAH »

Mme Amparo COBO, Directrice



11. **Service d'Accompagnement Verviétois, « Chez Vous »**
M. André LEVEAUX, Directeur
12. **Le CPMS libre 1** de VERVIERS
Mme Anne THOMAS
13. **Le CPMS libre 3** de VERVIERS
M. Dany SMEETS
14. **Centre d'Egalité des Chances à Verviers**
Mme Myriam LEMORT
15. **E.P.A.** (Ecole professionnelle d'enseignement spécialisé d'ANS)
Mme Hélène PRESSIA, Directrice
Mme Marie-José ALONSO, Référente
16. **Le CHENEUX**
(Etablissement d'enseignement secondaire spécialisé de la Communauté Française à AMAY).
Mme Catherine PRAILLET, Directrice
Mme Julie GEORGES, Référente
Mme Tiffanie HONAY, Référente
17. **Etablissement Saint Edouard à SPA**
(Ecole d'enseignement spécialisé de SPA et de STOUMONT)
Mme Christine LINCE, Directrice.



Mme Maria CANUETO, Référente.
Mme Vincianne SCHOONBROODT, Référente.

18. **Centre Scolaire Saint Joseph**
(Ecole d'enseignement spécialisé de DOLHAIN)
Mme Evelyne MOUREAU, Directrice.
Mme Marina BULAT, Référente.

19. **E.P.F** (Ecole Professionnelle de Froidmont).
M. Jacques LIBOIS
Mme Marie José ALONSO, Référente

L'ensemble des partenaires constitue le **COMITE d'ACCOMPAGNEMENT** du projet.

Celui-ci est l'instance décisionnelle. Il est chargé de donner les orientations du projet, d'en assurer le suivi et l'évaluation finale.

Il veille également au volet financier du projet et à la validation des dépenses des partenaires concernés. Ce comité peut s'élargir à toute institution désireuse d'en partager les démarches et/ou susceptible d'apporter une plus-value au projet.

Il est présidé par le représentant de la FETAL, initiateur du projet.

Ce comité désigne en son sein un **COMITE DE SUIVI PEDAGOGIQUE** chargé de l'encadrement direct des Référent(e)s-Coordinateur(trice)s.



Les écoles

Ecoles	Abréviations	Formes - Types - Genres	Réfèrent(e)s- Coordinateur(trice)s
Ecole Professionnelle de Froidmont, Enseignement Spécialisé Libre Boulevard de Froidmont 10 4020 LIEGE	EPF	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Garçons	M-J.ALONSO $\frac{1}{2}$ temps
Ecole Professionnelle d'Ans, Enseignement Spécialisé Libre Rue du Zoning 120 4430 ANS	EPA	Formes 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles	M-J.ALONSO $\frac{1}{2}$ temps
Centre Scolaire d'Enseignement Spécialisé Secondaire St Joseph Avenue Victor David 12 4830 LIMBOURG	CSJ	Forme 3 Types 1 et 3 Filles et Garçons	M.BULAT $\frac{1}{4}$ temps
Enseignement Spécialisé Secondaire de la Communauté Française Rue d'Ampsin 9 4540 AMAY	EESSCF Amay	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2,3 et 4 Filles et Garçons	T. HONAY J.GEORGES $\frac{1}{4}$ temps
Enseignement Secondaire Spécialisé Libre Saint-Edouard Route de l'Amblève 88 Rue A. Bastin 30 4987 STOUMONT 4900 SPA	SE	Formes 1, 2 et 3 Types 1, 2 et 3 Filles et Garçons	M.CANUETO $\frac{1}{4}$ temps Spa et Stoumont V.SCHOONBROODT $\frac{1}{4}$ temps Spa



Les chiffres

Parmi les élèves suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012 pour l'année 2011 certains faisaient déjà partie du projet FSE Transition-Insertion 2009-2012 pour l'année 2010.

Dans l'évaluation qui va suivre, nous avons fait la distinction entre ces 2 catégories de jeunes.

Groupe 1 : Les jeunes pour lesquels il y avait déjà un suivi en 2010.

Groupe 2 : Les nouveaux jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion pour l'année 2011.

Groupes 1 et 2 : L'ensemble des jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion pour l'année 2011.



Groupes 1 et 2
Année 2011

		Jeunes	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3
EPA Ans	$\frac{1}{2}$ temps	25	25	0	6	19	16	9	0
EPF Froidmont	$\frac{1}{2}$ temps	24	0	24	4	20	20	4	0
Le Chêneux Amay	$\frac{1}{4}$ temps	15	6	9	2	13	13	2	0
Saint-Joseph Dolhain	$\frac{1}{4}$ temps	10	4	6	0	10	7	0	3
Saint-Edouard Spa & Stoumont	$\frac{1}{4}$ temps	8	4	4	5	3	2	3	3
	$\frac{1}{4}$ temps	10	5	5	0	10	7	0	3
TOTAL	2 temps pleins	92	44	48	17	75	65	18	9



Groupe 2
Année 2011

		Jeunes	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3
EPA Ans	$\frac{1}{2}$ temps	14	14		4	10	8	6	
EPF Froidmont	$\frac{1}{2}$ temps	15		15	4	11	11	4	
Le Chêneux Amay	$\frac{1}{4}$ temps	9	3	6	2	7	7	2	
Saint-Joseph Dolhain	$\frac{1}{4}$ temps	8	3	5		8	5		3
Saint-Edouard Spa & Stoumont	$\frac{1}{4}$ temps	7	3	4	5	2	2	3	2
	$\frac{1}{4}$ temps	8	4	4		8	6		2
TOTAL	2 temps pleins	61	27	34	15	46	39	15	7

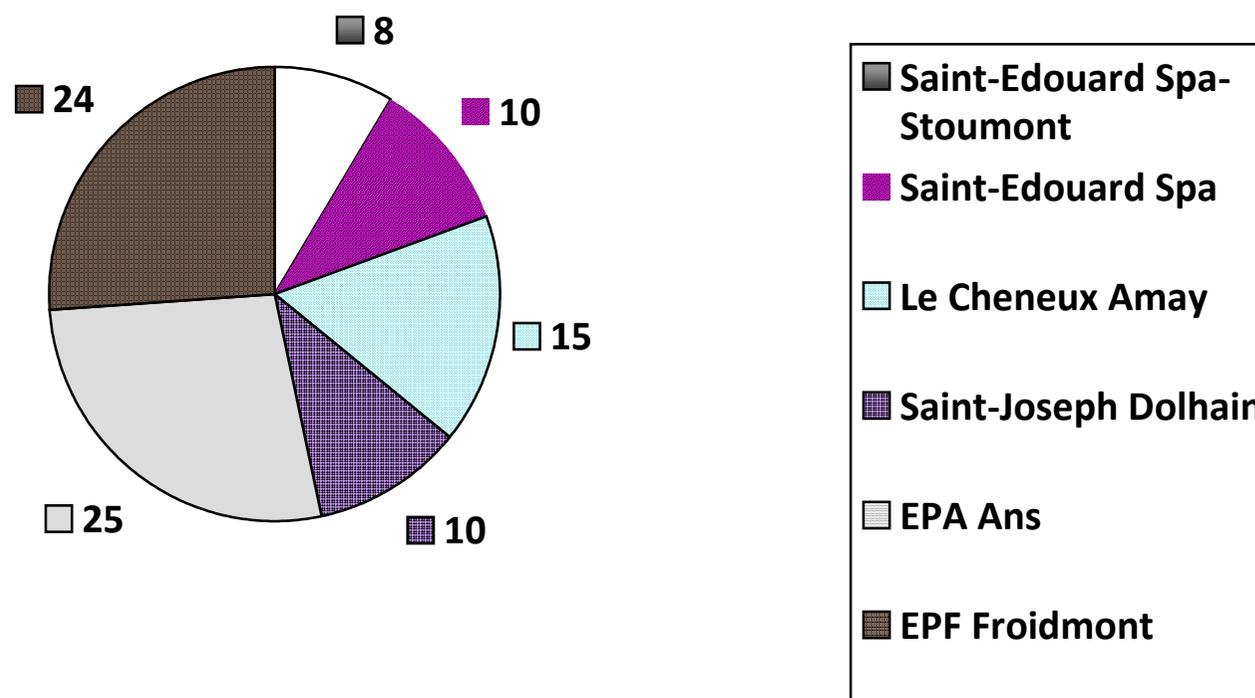


Groupe 1
Année 2011

		Jeunes	Filles	Garçons	Forme 2	Forme 3	Type 1	Type 2	Type 3
EPA Ans	$\frac{1}{2}$ temps	11	11		2	9	8	3	
EPF Froidmont	$\frac{1}{2}$ temps	9		9		9	9		
Le Chêneux Amay	$\frac{1}{4}$ temps	6	3	3		6	6		
Saint-Joseph Dolhain	$\frac{1}{4}$ temps	2	1	1		2	2		
Saint-Edouard Spa & Stoumont	$\frac{1}{4}$ temps	1	1			1			1
	$\frac{1}{4}$ temps	2	1	1		2	1		1
TOTAL	2 temps pleins	31	17	14	2	29	26	3	2

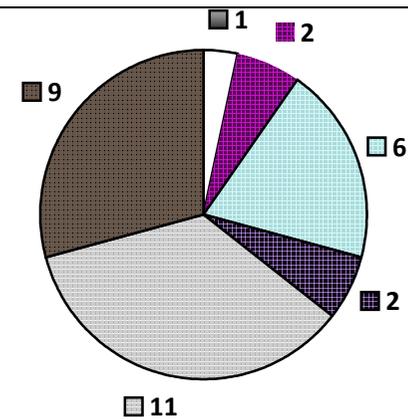
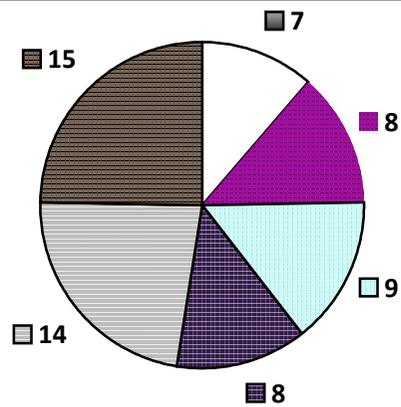


Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012
Groupes 1 et 2
Année 2011

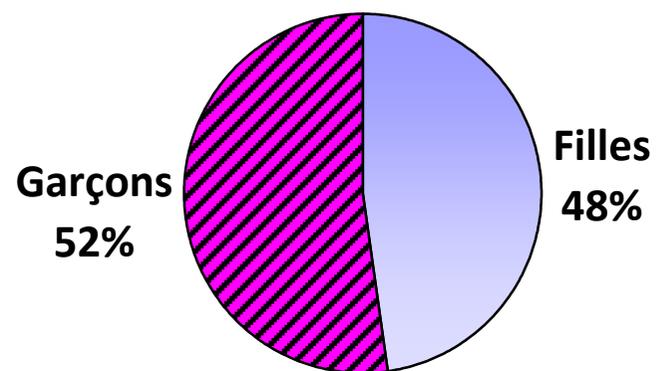


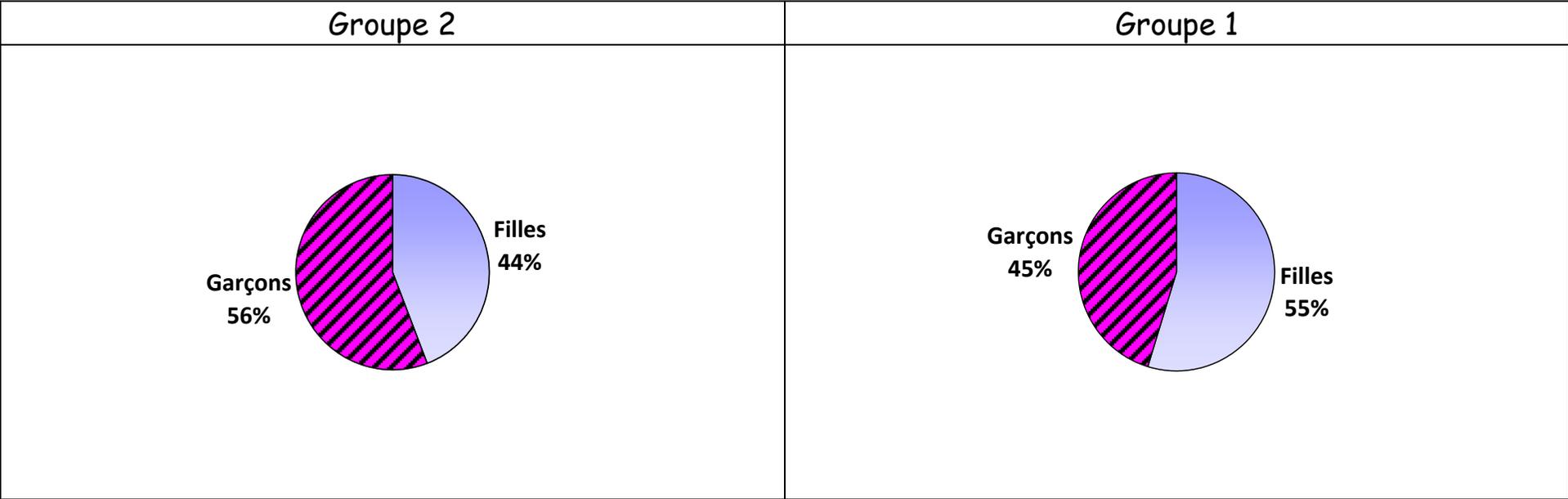
Groupe 2

Groupe 1



Les filles et les garçons suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012.
Groupes 1 et 2
Année 2011





Les Formes dans l'enseignement secondaire spécialisé

L'enseignement secondaire spécialisé est organisé en quatre formes, de façon à prendre en compte le projet personnel de chaque élève.

ENSEIGNEMENT DE FORME 1 - Enseignement d'adaptation sociale.

Vise une formation sociale rendant possible l'insertion en milieu de vie protégé.

ENSEIGNEMENT DE FORME 2 - Enseignement d'adaptation sociale et professionnelle.

Vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible l'intégration dans un milieu de vie et de travail adapté.

ENSEIGNEMENT DE FORME 3 - Enseignement professionnel.

Vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle rendant possible leur intégration dans un milieu de vie et de travail ordinaire.

ENSEIGNEMENT DE FORME 4 - Enseignement général, technique, artistique ou professionnel.

Correspond à l'enseignement secondaire ordinaire avec un encadrement différent, une méthodologie adaptée et des outils spécifiques. Il prépare à la poursuite des études jusqu'au terme de l'enseignement secondaire supérieur tout en offrant des possibilités de rentrer dans la vie active.

Toutes les écoles n'organisent pas toutes les formes d'enseignement.



Les Types dans l'enseignement secondaire spécialisé

L'enseignement secondaire spécialisé est scindé en 7 types qui sont chacun, comme le précise le décret du 03 mars 2004, "adaptés aux besoins éducatifs généraux et particuliers des élèves relevant de l'enseignement spécialisé appartenant à un même groupe, besoins qui sont déterminés en fonction du handicap principal commun à ce groupe".

Toutes les écoles n'organisent pas tous les types d'enseignement.

types d'enseignement	s'adressent aux élèves présentant
1	un retard mental léger
2	un retard mental léger modéré ou sévère
3	des troubles du comportement et de la personnalité
4	des déficiences physiques
5	des maladies ou sont convalescents
6	des déficiences visuelles
7	des déficiences auditives



L'enseignement secondaire de forme 2 est organisé en deux phases :

La phase 1 donne la priorité aux objectifs de socialisation et de communication liés notamment à l'émergence d'aptitudes professionnelles et à l'expression du projet professionnel.

Cette première phase sert à construire et développer la socialisation, l'autonomie et la communication à travers différentes activités tant en cours généraux qu'en cours pratiques dans différents domaines. Elle permet de dégager des pistes quant à l'orientation de l'élève après l'école. Le passage de phase s'opère lorsque le conseil de classe en collaboration avec la famille a pressenti le ou les milieux de vie qui conviendraient à l'élève après l'école.

La phase 2 sert à poursuivre les apprentissages en socialisation, autonomie et communication avec l'objectif de construire les savoirs qui seront nécessaires à son insertion future dans le ou les milieux de vie futurs pressentis (ETA, centre de jour, centre d'hébergement..).

La seconde phase poursuit les objectifs de socialisation et de communication de la première phase en mettant l'accent sur les activités éducatives et d'apprentissage visant la préparation à la vie sociale et à la vie professionnelle.

Stages :

Pendant cette phase, des stages peuvent être organisés dans le ou les milieux de vie pressentis.



L'enseignement secondaire de forme 3 est organisé en trois phases :

La phase 1 : constituée d'une année maximum d'observation et d'une seconde année où l'élève poursuit son travail de découverte dans une approche polyvalente d'un secteur professionnel.

La phase 2 vise une formation polyvalente dans un groupe professionnel.

La phase 3 débouche sur une qualification professionnelle dans un métier du groupe professionnel suivi par l'élève durant la deuxième phase.

La durée d'une phase est le temps nécessaire à l'élève pour acquérir les compétences exigées dans les différentes disciplines. La décision du passage de phase se fait en conseil de classe.

Stages :

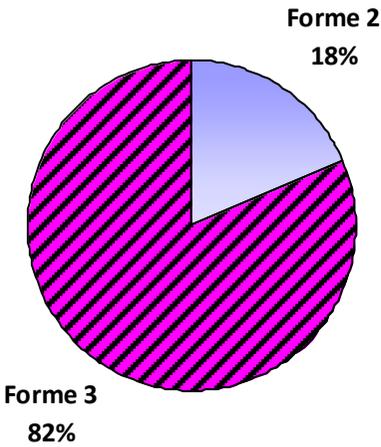
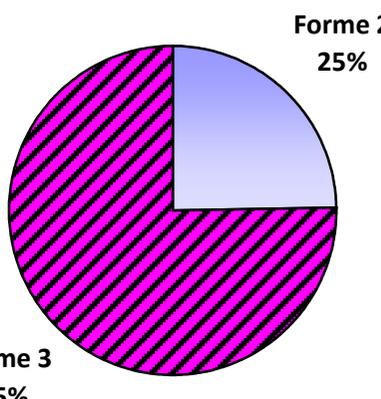
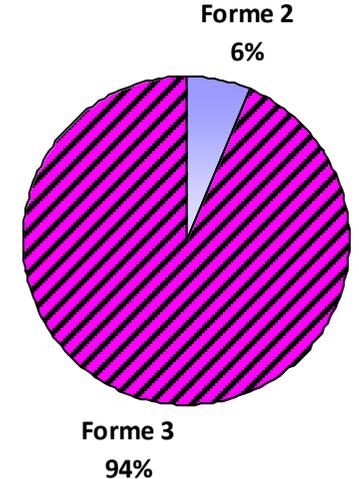
Le stage est une activité éducative durant laquelle l'élève est immergé en entreprise. Il fait partie de la formation.

La durée en 2^{ème} phase : de 15 à 30 jours ouvrables

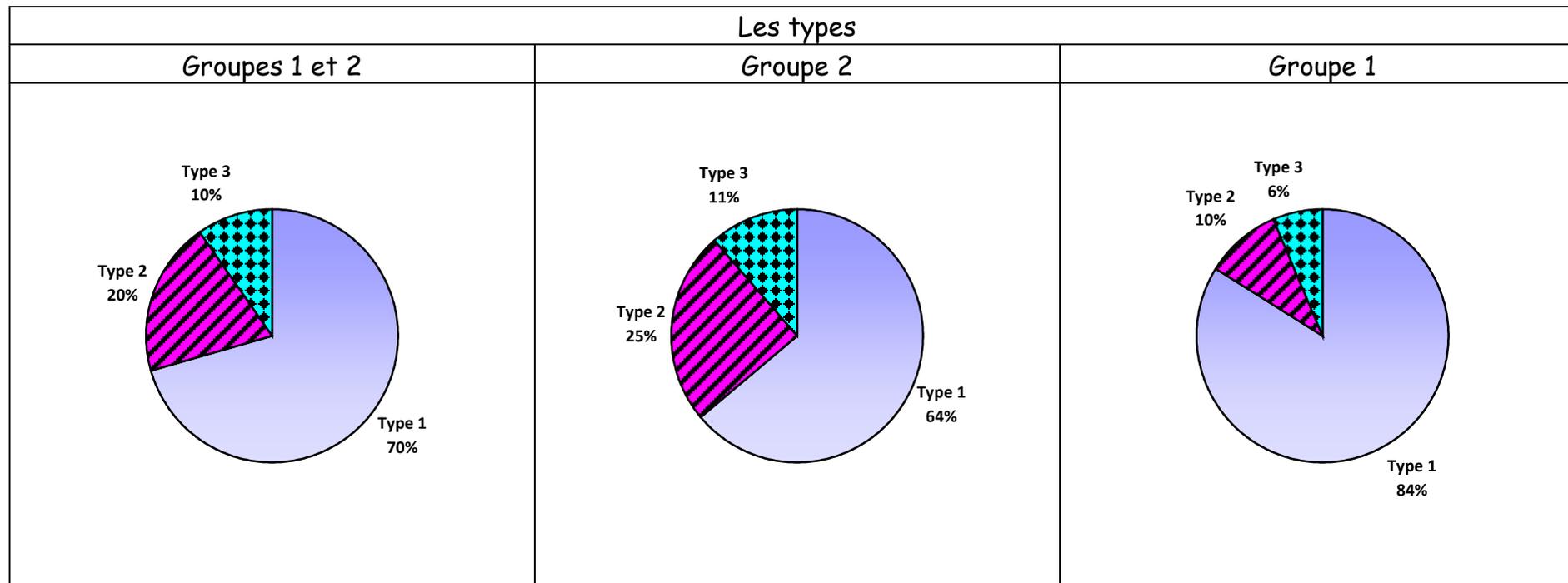
La durée en 3^{ème} phase : de 40 à 75 jours ouvrables



Les formes

Groupes 1 et 2	Groupe 2	Groupe 1
 <p style="text-align: center;"> Forme 2 18% Forme 3 82% </p>	 <p style="text-align: center;"> Forme 2 25% Forme 3 75% </p>	 <p style="text-align: center;"> Forme 2 6% Forme 3 94% </p>
<p>Ce graphique montre que moins de 20 % des jeunes suivis sont issus de Forme 2 et 80 % de Forme 3 → il s'agit de la même proportion que celle des élèves inscrits en Forme 2 et en Forme 3 dans nos écoles</p>		





Le comité pédagogique du projet FSE Transition-Insertion avait souligné en 2010 que **les élèves n'étaient parfois pas orientés dans le bon type d'enseignement** → ce même comité a sollicité le CPMS(S) dont dépendent les écoles partenaires dans le projet en 2011 pour répondre aux différentes questions liées aux types.



Typologie : réponses des Centres Psycho Médico Sociaux (Spécialisés)

QUESTIONS :

- Dans l'enseignement spécialisé, les élèves ne sont pas toujours orientés dans le bon type d'enseignement ? Pourquoi ?
 - Comment le CPMS(S) peut-il répondre aux différentes questions liées aux types ?

Ces questions - posées aux CPMS(S) de nos 5 écoles - font l'objet de réflexions et questionnements !

Nous ne cessons de chercher des réponses dans nos accompagnements.

Les réponses reçues restent vastes, voire imprécises et l'on comprend un peu mieux que le choix de l'orientation de nos élèves vers le « bon type » d'enseignement s'avère difficile et délicat.



REPONSES :

Voici ci-après les réponses apportées par les CPMS(S) attachés ou avec lesquels collaborent les écoles reprises dans le cadre du projet « Transition-Insertion » :

- Le CPMS(S) de Flémalle travaillant avec l'école d'Amay et le CPMS libre 1 de Verviers travaillant avec l'école de Dolhain :

« Dans l'enseignement spécialisé, les élèves sont orientés, vers un type d'enseignement déterminé suivant le résultat d'une multitude très complexe d'éléments décisifs et interdépendants.

Dès la fin de leur scolarité primaire, les élèves sont orientés vers l'enseignement secondaire spécialisé au vu de leurs difficultés identifiées. En fonction de l'évolution du jeune, l'orientation du type peut changer lors du parcours scolaire. Si une difficulté est perçue par un membre de l'équipe éducative, des tests et un bilan peuvent se faire, afin de voir s'il y a lieu de changer de type.

En cas de réorientation, l'élève est testé par un(e) psychologue.

L'A.S. voit les parents ainsi que le professeur et une synthèse est réalisée.

Dans tous les cas, en fin de primaire, un bilan est réalisé afin d'envisager l'orientation future pour l'entrée en secondaire.

Quand la scolarité de l'élève évolue bien ; il n'y a pas d'intervention. L'élève poursuivra sa scolarité dans le même type d'enseignement.

Lors du conseil de classe, si celui-ci constate des difficultés qui nécessitent une réorientation au niveau du type d'enseignement. Nous devons faire un bilan au niveau de son Q.I. pour voir son évolution.



Le bilan est réalisé par un(e) psychologue et au vu de celui-ci, une proposition de changer l'élève de type est faite par la direction du CPMS(S).

Dans tous les cas, le CPMS(S) se veut transparent vis-à-vis des parents que ce soit au niveau des démarches à réaliser, qu'au niveau d'une conscientisation par rapport aux capacités, aux limites du jeune,...

Les difficultés rencontrées :

- ✓ les élèves difficilement testables :
 - barrière de la langue, refus de collaborer pour différentes raisons : comportement inadapté, limites intellectuelles, timidité, méfiance vis-à-vis de la personne du CPMS(S) qui fait le testing (le test d'aptitude) ;
- ✓ connaissance insuffisante de l'élève:
 - son parcours scolaire, familial, social ;
- ✓ les avis divergents des professeurs :
 - lors du conseil de classe (parfois la relation professeur-élève n'est pas au beau fixe, est abîmée et peut influencer les décisions du CC) ;
- ✓ un élève peut avoir 2 ou plusieurs difficultés en même temps.
 - Par exemple : plusieurs troubles : apprentissage, comportement, déficiences physiques, psychologiques,...

Le choix de type n'est pas évident ! Quelle priorité donner dans l'apprentissage ?



Une fois que le choix de type d'enseignement est fait :

✓ L'acceptation des parents est DECISIVE.

L'accord des parents est une OBLIGATION dans la proposition du choix du type d'enseignement.

Cela peut constituer un frein important à une bonne orientation parce qu'il est douloureux d'accepter que leur enfant soit « différent » des autres et qu'on l'oriente vers l'enseignement « spécialisé ».

✓ Si les parents acceptent que leur enfant soit orienté vers l'enseignement spécialisé, le CPMS(S) va parfois proposer un type en fonction de l'offre d'enseignement des écoles proches du domicile ouvrant le droit au transport.

- Selon Madame Wlodarczak - Directrice du CPMS libre 4 de Liège :

« Le type indiqué par le CPMS « envoyeur » repose sur l'analyse globale et un « état des lieux » de la situation de l'élève à un moment donné de son cursus scolaire et ce type est sujet à des modifications possibles (cf. l'attestation d'entrée en E.S. où ces modifications sont prévues).

Pour déterminer ce type, il est tenu compte d'un ensemble d'éléments :

- des données d'un examen médical
- des données de l'examen psychologique (Q.I., comportement, examen éventuel de personnalité...)
- des données pédagogiques

Toutes ces données sont reprises dans le protocole justificatif qui est joint à l'attestation.

Ces données sont recueillies et analysées en équipe tridisciplinaire (infirmière, psychologue, assistante sociale), suite à quoi une orientation est proposée, un type indiqué ainsi que des pistes d'accompagnement et de remédiation.



Il s'agit donc d'une évaluation faite à un moment donné du parcours de l'élève, en fonction d'un ensemble d'éléments et où une certaine subjectivité peut intervenir.....il ne faut pas se braquer sur ce type, qui est d'abord une étiquette administrative (qui ne peut donc refléter toute la complexité d'une situation...) et qui comme dit plus haut, peut bien sûr, et heureusement, évoluer... »

Raisons pour lesquelles parfois l'école spécialisée s'étonne du « type » choisi notifié.

- Selon Monsieur Dany SMEETS - Directeur CPMS Libre 3 de Verviers :

« Attestation délivrée par le CPMS pour une entrée en enseignement spécialisé :

choix du type : raisons, d'après moi, pour lesquelles parfois l'école spécialisée s'étonne du type choisi notifié.

1. Dire d'emblée que la majorité des enfants sont bien orientés, et que les orientations qui posent question restent minoritaires.
2. Parfois, c'est aussi difficile de distinguer un type de difficultés que de distinguer une couleur. Certains verts sont très proches du bleu. La limite entre les types 1 et 2, entre les types 3 et 1 est parfois très floue. Certains élèves sont très typés, d'autres pas. Si le type « aveugle » peut paraître un type évident, la réalité est bien plus complexe même dans *ce cas-là*. *Les malvoyants présentent eux-mêmes une grande diversité de problématiques.*



3. Les enfants présentent parfois plusieurs problématiques (traumatisme affectif, milieu social peu valorisant, retard mental léger, manque d'éducation, troubles du comportement, culture d'origine y compris la langue complètement différente) : laquelle prédomine, laquelle explique l'autre, pas toujours facile de trancher.
4. Ramener des difficultés d'apprentissage à 8 types (7 pour le secondaire) est réducteur. Si tous s'accordent pour dire que la classification des types existants ne convient pas, la commission chargée depuis plusieurs années de définir de nouveaux types n'arrive pas à un résultat satisfaisant. Ce qui montre la complexité de la démarche. La Communauté Germanophone de Belgique a résolu le problème en classant ces enfants dans un seul type : élèves à besoins spécifiques. Les besoins sont alors définis individuellement, dans l'école spécialisée.

D'autres faiblesses dans la désignation du type sont plus circonstanciées :

5. Pour certaines situations, le CPMS connaît très peu le jeune (déménagement, difficultés de communication, impossibilité de tester, moments de crises, conflits institutionnels, ...). Vu la masse de travail, la disponibilité n'est pas toujours suffisante pour affiner le choix d'un type. C'est d'ailleurs pour cela que des modifications de type sont prévues : quand le jeune se stabilise dans une institution, le CPMS peut mieux le connaître et affiner sa vision.
6. Un jeune peut évoluer positivement, ou régresser, selon le contexte. Et toucher des limites du type un an ou deux après le choix du type, qui apparaît alors comme peu adéquat.



7. Il est important aussi que les agents PMS reconnaissent parfois leurs limites. L'outil de référence qu'est le test QI n'est qu'un indicateur parmi d'autres, indicateur à qui on accorde souvent trop d'importance. Une méconnaissance par manque d'expérience (jeunes agents) ou par préjugé de l'enseignement spécialisé conduit parfois les agents à se tromper dans le choix des types. D'où l'importance de travailler en réseau, avec ses collègues et l'équipe éducative de l'école d'origine, ce qui n'est pas toujours facile vu la masse de travail. Et importance d'une aide de la direction des CPMS dans les orientations faites.
8. Les parents restent le facteur le plus important : certains veulent mettre leur enfant dans le spécialisé parce qu'ils ont suivi eux-mêmes cette scolarité ; d'autres nient la réalité ou veulent pousser leur enfant au maximum : ils rejettent alors le spécialisé, n'acceptent pas que leur enfant soit considéré comme handicapé. Parfois, le CPMS doit opter pour un type pas vraiment adapté dans un premier temps, de façon à permettre le cheminement des parents et débloquer une situation.
9. Idem aussi pour les contingences matérielles : l'éloignement d'une école, l'existence d'une option déterminée, le système de transport, les expériences passées de l'élève et d'autres éléments rendent parfois une solution d'enseignement tellement irréaliste qu'il vaut mieux adapter le type à une solution plus vivable pour la famille.
10. Vu la complexité des situations, il n'existe pas vraiment d'outils probants permettant d'orienter à coup sûr certains enfants. »



A la lecture des réponses apportées par les CPMS(S) interpellés en matière de typologie et dans un continuel souci d'amélioration de nos pratiques d'accompagnement; nous comprenons bien mieux :

- les difficultés du « choix du bon type » d'enseignement vers lequel orienter l'élève.
- l'importance d'une collaboration étroite avec les CPMS(S) dès la prise en charge du jeune. Nous constatons que la collaboration avec les CPMS(S) est plus présente et plus efficace depuis la mise en place de la fonction de référent(e)-coordinateur(trice) dans le cadre du projet pilote FSE Transition-Insertion.

Dans ce but, nous proposerions d'établir pour chaque jeune un nouveau bilan (rapport + QI) lors de la dernière phase de l'enseignement spécialisé. Ce rapport est d'ailleurs obligatoire si l'on veut introduire une demande de reconnaissanceAWIPH.



La lecture du document de synthèse des différentes écoles nous permet de constater que certains jeunes qui étaient suivis par le projet FSE- Transition-Insertion 2009-2012 au mois de JUIN 2011 ont poursuivi leur précédente formation en septembre 2011.

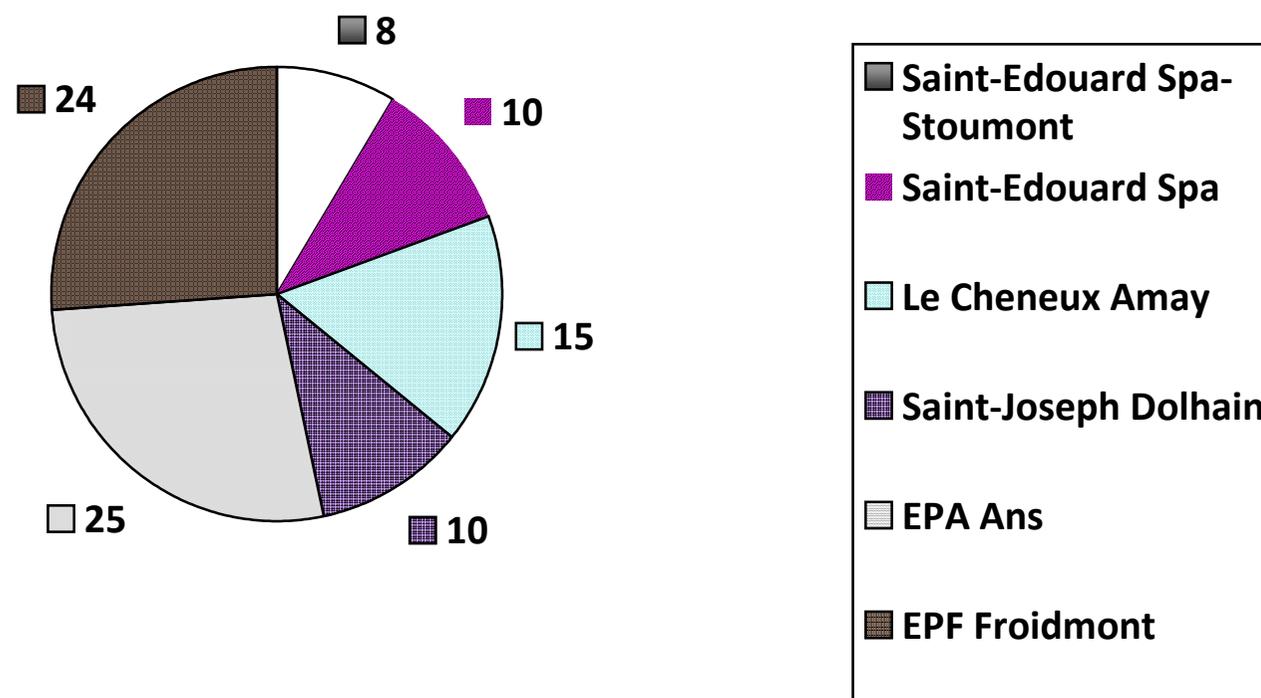
ECOLES		Jeunes pris en charge par le projet de janvier à juin 2011	Jeunes pris en charge par le projet de juillet à décembre 2011	
			Jeunes qui poursuivent la PRECEDENTE FORMATION en école	Autres jeunes Voir pages 11-12-13
EPA Ans	$\frac{1}{2}$ temps	25	1 GROUPE 2	13 GROUPE 2 11 GROUPE 1
EPF Froidmont	$\frac{1}{2}$ temps	24	4 GROUPE 2 3 GROUPE 1	11 GROUPE 2 6 GROUPE 1
Le Chêneux Amay	$\frac{1}{4}$ temps	15	1 GROUPE 1	9 GROUPE 2 5 GROUPE 1
St-Joseph Dolhain	$\frac{1}{4}$ temps	10	0	8 GROUPE 2 2 GROUPE 1
St-Edouard Spa-Stoumont	$\frac{1}{4}$ temps	8	3 GROUPE 2	4 GROUPE 2 1 GROUPE 1
	$\frac{1}{4}$ temps	10	2 GROUPE 2 1 GROUPE 1	6 GROUPE 2 1 GROUPE 1
TOTAL	2 temps pleins	92	15	77

Jeunes qui poursuivent la PRECEDENTE FORMATION en école

ECOLE	Sexe	Forme - Type	Groupe (cfr.p.10)
EPA Ans	F	FORME 3 Type 1	GRUPE 2
EPF Froidmont	M	FORME 3 Type 3	GRUPE 2
	M	FORME 3 Type 1	GRUPE 2
	M	FORME 3 Type 1	GRUPE 2
	M	FORME 3 Type 1	GRUPE 2
	M	FORME 3 Type 1	GRUPE 1
	M	FORME 3 Type 1	GRUPE 1
	M	FORME 3 Type 1	GRUPE 1
Le Chêneux Amay	M	FORME 3 Type 1	GRUPE 1
St-Edouard Spa-Stoumont	F	FORME 3 Type 1	GRUPE 2
	M	FORME 2 Type 2	GRUPE 2
	M	FORME 2 Type 2	GRUPE 2
	M	FORME 3 Type 3	GRUPE 2
	F	FORME 3 Type 1	GRUPE 2
	F	FORME 3 Type 3	GRUPE 1
TOTAL	11M et 4F	13 Forme 3 + 2 Forme 2 10 Type 1+ 2 Type 2 + 3 Type 3	5 GROUPE 1 + 10 GROUPE 2



Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012



Liste des sorties rencontrées en 2011

(cette liste n'est pas exhaustive. Il existe d'autres sorties possibles non rencontrées en 2011)

		EP Ans	EP Froidmont	SE Stoumont Spa	EESSCF Amay	CSJ Dolhain
Abandon ou sortie inconnue	7	3	1			3
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire)	6	3	2		1	
Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école.	5		3	1	1	
Qualification --> ensuite orientation dans l'ordinaire en Promotion Sociale	1					1
Réorientation dans un autre Type et une autre Forme d'enseignement spécialisé	1			1		
Intégration dans un SAJA	1	1				
Poursuite en école jusque juin 2012 en attendant place en ETA	1	1				
EMPLOI ou CONVENTIONS (CISP -CAP)	22	5	4	3	6	4
Réorientation au sein de la même école → autre formation	1			1		
Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	4			3	1	
Poursuite d'une formation en alternance (CEFA ou IFAPME)	2			1		1
Poursuite d'une formation autre que scolaire CFP AWIPH	7	4	1	1	1	
Poursuite d'une formation autre que scolaire : EFT	3		1		2	
Inscription au FOREM	9	5	4			
Inscription au FOREM avec service d'accompagnement social	7	2	1	1	2	1
TOTAL	77	24	17	12	14	10

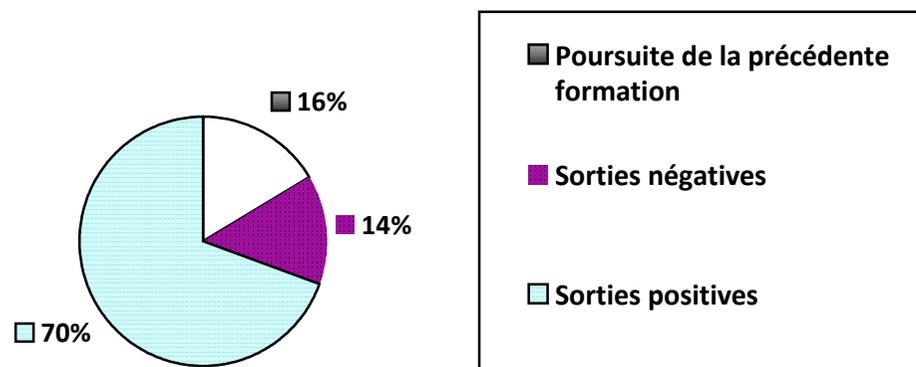
Poursuite de la précédente formation 15 jeunes	Epreuve de qualification ratée Retour après absence de longue durée Pas assez de compétences pour passer sa qualification	15
Sorties NEGATIVES 13 jeunes	Abandon ou sortie inconnue	7
	Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (Vierge noire)	6
Sorties POSITIVES 64 jeunes	Qualification et poursuite d'une autre formation dans la même école.	5
	Qualification --> ensuite orientation dans l'ordinaire en Promotion Sociale	1
	Réorientation dans un autre Type et une autre Forme d'enseignement spécialisé	1
	Intégration dans un SAJA	1
	Poursuite en école jusque juin 2012 en attendant place en ETA	1
	EMPLOI ou CONVENTIONS (CISP - CAP)	22
	Réorientation au sein de la même école → autre formation	1
	Réorientation au sein d'une autre école d'enseignement spécialisé	4
	Poursuite d'une formation en alternance (CEFA ou IFAPME)	2
	Poursuite d'une formation autre que scolaire CFP AWIPH	7
	Poursuite d'une formation autre que scolaire : EFT	3
	Inscription au FOREM	9
	Inscription au FOREM avec service d'accompagnement social	7
	TOTAL	92



Les jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion 2009-2012
(Année 2011)

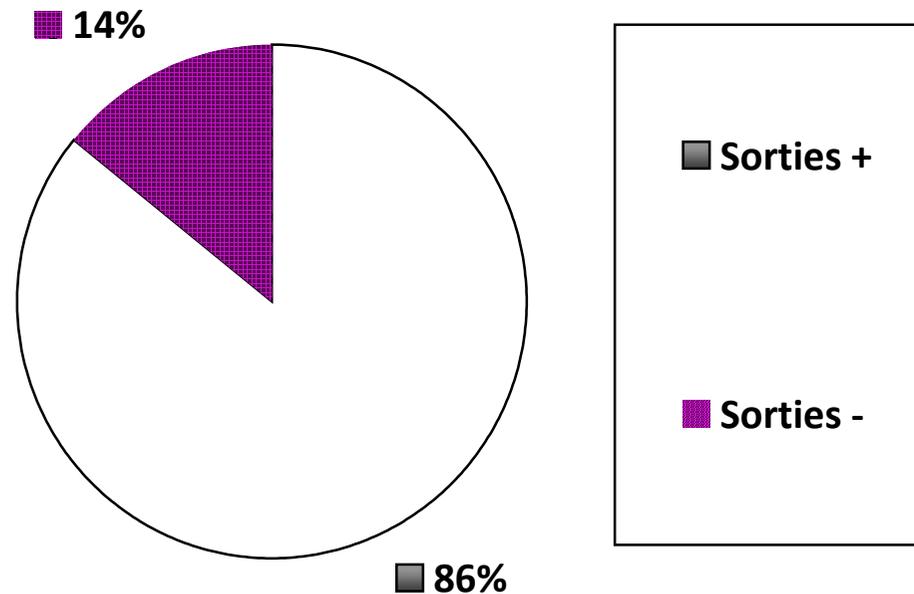
Sorties positives et négatives

POURSUITE DE LA PRECEDENTE FORMATION	15
SORTIES NEGATIVES	13
SORTIES POSITIVES	64
Jeunes suivis par le projet en 2011	92

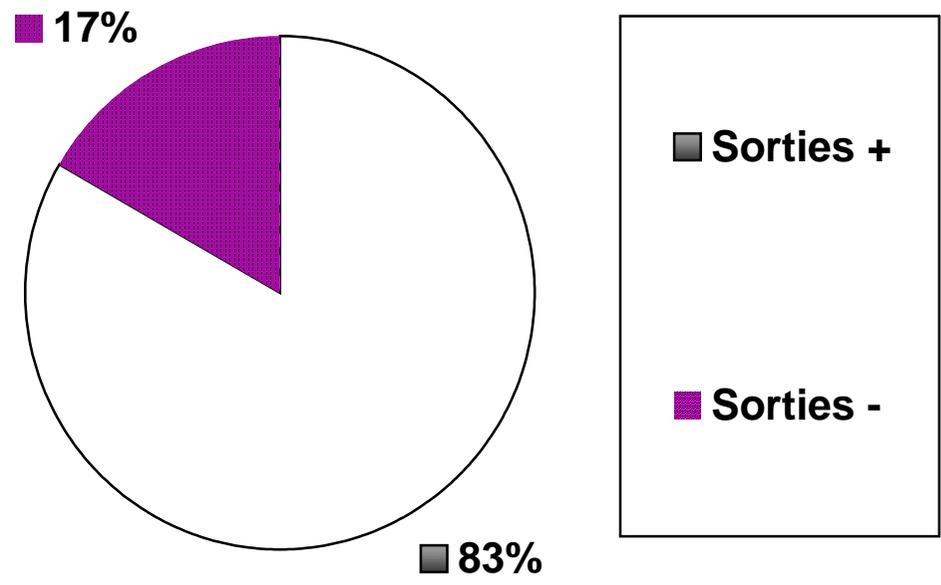


L'évaluation finale 2011

En tenant compte du fait que la poursuite de la précédente formation en école est une sortie positive par conséquent l'objectif du projet (60%) FSE Transition-Insertion 2009-2012 est largement atteint (puisque nous obtenons 86%).



RAPPEL : L'évaluation finale 2010



Analyse des sorties

		EP Ans	EP Froidmont	SE Stoumon † Spa	EESSCF Amay	CSJ Dolhain
Abandon ou sortie inconnue	7	3	1			3
Reconnaissance de handicap au niveau fédéral (« Vierge noire »)	6	3	2		1	
EMPLOI ou CONVENTIONS	22	5	4	3	6	4

Les différents « EMPLOIS ou CONVENTIONS ».

- Saint-Edouard Spa : 3

- INTERIM Commis de salle - Commis de cuisine (Fille Forme3) - EMPLOI Traiteur CAP AWIPH
- CDD Commis de salle (Garçon Forme3)
- CISP (Convention d'Insertion Socioprofessionnelle) CEFA en Commis de cuisine (Fille Forme 3)

- Ecole professionnelle Ans : 5

- 4 CAP en cellule d'accueil ETA Jean Del'Cour (Filles Forme 2)
- 1^{er} emploi - Activa Start - Commis de cuisine (Fille Forme 3)



- Ecole professionnelle Froidmont : 4

- 1 CAP en cellule d'accueil ETA Jean Del'Cour (Garçon Forme 2)
- 1 CAP en cellule d'accueil ETA Les Gaillettes (Garçon Forme 2)
- CDD - 1^{er} emploi - Activa - Carrelage (Garçon Forme 3)
- CDI - 1^{er} emploi - Activa - travaux de terrassement (Ets travaux monum. Funéraires) (Garçon Forme 3)

- Le Chêneux à Amay : 6

- INTERIM Fonderie (Garçon Forme 3)
- INTERIM Ouvrier de production (Garçon Forme3)
- PFI Blanchisserie industrielle (Fille Forme3)
- CDI Carrosserie (Garçon Forme3)
- CDI Commis de salle (Fille Forme 3)
- CDD Aide logistique en collectivité Plan Start (Fille Forme3)

- Saint-Joseph Dolhain : 4

- CDI Peinture (Garçon Forme 3)
- CDI Couverture (Garçon Forme 3)
- CDD Services Aux Personnes (Fille Forme3)
- INTERIM Services Aux Personnes (Fille Forme 3)



Les reconnaissances de handicap au niveau fédéral
sans suivi par un service d'accompagnement

3 jeunes

Ecole professionnelle Ans

Fille Forme 2 Type 2

Fille Forme 3 Type 1

Fille Forme 2 Type 2

2 jeunes

Ecole professionnelle Froidmont

Garçon Forme 2 Type 2

Garçon Forme 2 Type 2

1 jeune

Ecole Le Chêneux Amay

Garçon Forme 2 Type 4



Les difficultés rencontrées lors des démarches

Au niveau du jeune

Nous avons relevé de nombreuses difficultés au niveau du jeune : manque de motivation et d'implication dans le projet, refus de collaborer.

Plusieurs d'entre eux ont des difficultés à élaborer leur projet socioprofessionnel. Certains changent parfois d'orientation :

- soit parce qu'ils sont orientés vers l'école la plus proche pour des raisons personnelles et n'ont donc pas choisi le secteur souhaité ;
- soit parce que l'école n'organise pas un enseignement adapté à leur handicap et leurs difficultés.

Il arrive également que certains jeunes ne se rendent pas compte ou n'acceptent pas leurs difficultés et/ou leur handicap. Ces jeunes sont souvent instables et manquent de maturité.

Plusieurs Référent(e)s-Coordinateur(trice)s ont été confronté(e)s à des difficultés de langue : certains jeunes ne sont pas francophones ou maîtrisent mal le français.

Certains élèves refusent toute aide et sont satisfaits de leur situation.

Ils ont également des difficultés à respecter les rendez-vous fixés que ce soit du Forem, des Référent(e)s - Coordinateur(trice)s ou autres. Ils invoquent régulièrement des difficultés financières, des problèmes familiaux ou des oublis pour excuser leur manque d'assiduité (pas d'argent pour nous contacter ou pour se rendre au rendez-vous,...).

Beaucoup d'entre eux présentent des difficultés d'autonomie, ce qui pose problème pour se déplacer, utiliser les transports en commun et obtenir le permis de conduire.

La période de prise en charge du jeune « 6 mois avant » s'articule avec trop de lourdeur et laisse peu de temps de travail avec le jeune. L'allongement de cette période en 2012 permettra peut-être de diminuer l'impact de ce problème sur la prise en charge des jeunes. Il nous appartiendra de l'évaluer l'an prochain.

Ces jeunes présentent également une inconstance et un manque d'assiduité : abandon des démarches, abandon du travail, abandon de l'école,...

Certains jeunes très angoissés baissent les bras devant tant de démarches à effectuer au sortir de l'école.

Nous avons souvent rencontré le cas de jeunes qui quittent le domicile parental. Une fois en autonomie, le jeune refuse notre intervention préférant dans la majorité des cas celle du CPAS.

Certains de nos jeunes deviennent parents et donnent priorité à cet événement.

Même si la prise en charge par le (la) Référent(e)-Coordinateur(trice) a permis d'éviter le décrochage scolaire pour certains jeunes, il reste cependant des situations où le décrochage est inéluctable.

Au niveau du contexte socio-familial :

Pour certains jeunes qui proviennent majoritairement d'un milieu précaire et défavorisé, les valeurs du travail sont peu présentes. Il y a parfois de grandes perturbations affectives dans ces familles que ce soit surprotection ou dévalorisation du jeune. Nous n'avons pas ou peu d'appui du milieu familial, il faut donc un travail de valorisation continue de notre part.

Les parents n'évaluent pas correctement le potentiel de leur(s) enfant(s) et peuvent avoir du mal à accepter leur handicap. Un travail de longue haleine doit souvent être entrepris d'abord avec la parentèle. Lorsque les parents acceptent de participer ou de nous appuyer dans le projet, il faut fournir énormément d'efforts pour maintenir un contact constant avec eux.

Il est important de rappeler « l'après parents » parce qu'il s'agit avant tout de l'avenir et du devenir du jeune.



Au niveau du contexte socio-économique

Il y a très peu d'emplois disponibles ainsi que de places dans les ETA et dans les SAJA.

Il arrive que certains jeunes se retrouvent face à un refus de reconnaissance AWIPH, ce qui peut empêcher un emploi en ETA ou une formation en CFP, CFT...

Le temps d'attente pour certaines démarches peut être assez long (AWIPH, reconnaissance fédérale, CPAS...). Certains de nos jeunes bénéficient d'une reconnaissance de leur handicap au niveau fédéral, ce qui peut les démotiver à travailler parce qu'ils risqueraient de perdre cette allocation.

Il serait intéressant pour les pouvoirs concernés de se pencher sur ce problème afin de permettre un assouplissement de la législation.

La mise en place d'un système instituant les AVUS (activités d'utilité et de valorisation sociale) permettra certainement d'augmenter encore l'insertion socioprofessionnelle de certains jeunes.



Les aspects facilitateurs rencontrés lors des démarches

Au niveau de l'élève, certains aspects facilitent notre travail d'insertion : volonté, niveau d'autonomie, motivation, maturité et également la capacité à se déplacer (permis de conduire, capacité à prendre les transports en commun...). La relation de confiance entre les jeunes et le (la) Référent(e)-Coordinateur(trice) favorise aussi le bon déroulement du projet.

D'autres aspects facilitateurs

1. La collaboration

La « bonne » collaboration entre les Référent(e)s-Coordinateur(trice)s qui s'investissent dans ce projet : soutien, échange de documents, échanges de bonnes pratiques,...qui sont nécessaires et utiles pour mener à bien le projet. Néanmoins, il reste un point à améliorer dans ce cadre : plus de collaborations avec les Référent(e)s- Coordinateur(trice)s PPB.

Le maillage qui se construit avec d'autres institutions existantes dans le milieu de l'insertion : CPAS, Projet FSE Pyramide, plusieurs ETA, Job Coach, conseillers Forem, assistance sociale, MIRE... et beaucoup d'autres.



Une bonne collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement scolaire. Le CPMS(S) est également indispensable au bon encadrement du jeune. Celui-ci peut ainsi bien comprendre ses objectifs de fin de scolarité et être encadré correctement.

Bien sûr, la collaboration avec la famille est très utile car elle facilite les démarches à réaliser et stimule la motivation du jeune.

2. Les formations

Les diverses formations organisées - pour les Référent(e)s-Coordinateur(trice)s- permettent d'avoir une meilleure connaissance mutuelle, ce qui permet d'optimiser le relais des jeunes sortants.



Lexique

Abréviation / terme	Signification / sources
• AVUS	→ A ctivité de V alorisation et d' U tilité S ociale.
• AWIPH	→ A gence W allonne pour l' I ntégration de la P ersonne H andicapée. http://www.awiph.be
• CAP AWIPH	→ C ontrat d' A daptation P rofessionnel A WIPH
• CEFA	→ C entre d' E nseignement et de F ormation en A lternance.
• CEFO	→ C arrefour E mloi F ormation http://www.interfedeb.be
• CFP AWIPH	→ C entre de F ormation P rofessionnelle A WIPH
• CPAS	→ C entre P ublic d' A ction S ociale
• CPMS(S)	→ C entre P syo M édico S ocial (S pécialisé)
• COF	→ C entre d' O rientation et de F ormation http://www.cof.be
• CSEF	→ C omité S ubrégional de l' E mloi et de la F ormation



Abréviations / termes	Signification / sources
• EFT	→ Entreprise de Formation par le Travail.
• OISP	→ Organisme d'Insertion Socio Professionnelle
• ETA	→ Entreprise de Travail Adapté. http://www.eweta.be/pc/eta/introeta.htm
• FSE	→ Fonds Social Européen. www.fse.be
• FOREM	→ Formation Emploi. http://www.leforem.be
• MIRE	→ Mission Régionale pour l'Emploi. MIRE(L) http://www.mirelasbl.be MIRE(V) http://www.csefverviers.be/rep.html?catid=7
• ONEM	→ Office National de l'EMploi
• PFI	→ Plan Formation Insertion http://www.leforem.be/particuliers/aides/emploi/plan-formation-insertion.html
• SAJA	→ Service d'Accueil de Jour pour Adulte. http://www.awiphcho.be/pdf/SAJA.pdf
• SRJ	→ Service Résidentiel pour Jeune http://www.awiphcho.be/pdf/SRJ.pdf
• SPF « Vierge Noire »	→ Service Public Fédéral - La Direction Générale des Personnes Handicapées http://www.handicap.fgov.be/fr/about/dgph.htm





Ecole Professionnelle d'ANS
EESCF « Le Chêneux » AMAY
Ecole Professionnelle de Froidmont LIEGE
Centre Scolaire Spécialisé St Joseph DOLHAIN
Ecole d'Enseignement Secondaire Spécialisé Saint-Edouard SPA/STOUMONT

EVALUATION DES REFERENT(E)S - COORDINATEUR(TRICE)S 2011



Dans notre projet, il est noté plusieurs phases d'évaluation

*Evaluation continue, avec implication du Comité d'Accompagnement, Comité pédagogique et Référents-Coordinateurs.

*Evaluation globale intermédiaire (avec implication identique)

*Evaluation globale finale (avec implications identique)

*Pour conclure, lors du dernier mois du projet, organisation d'un séminaire de clôture avec implication de l'Eweta, du Président, du Comité d'Accompagnement et des Référent(e)s-Coordinateur(trice)s.

1. Rôle des Référent(e)s - Coordinateur(trice)s

a) Assurer le passage scolarité-marché du travail

Organisation de séances d'informations destinées aux jeunes afin qu'ils prennent connaissance des institutions existantes, de leur fonctionnement, des exigences administratives à respecter dans les jours qui suivent la fin de leur scolarité:

- Inscription au FOREM:
 - ☛ explication du rôle du conseiller de service Jobtonic;
 - ☛ explication du stage d'intégration et des conditions à respecter;
 - ☛ explication du service CEFo (Carrefour Emploi Formation) et son rôle;
- Introduction d'un dossier AWIPH;
- Informations concernant les mutuelles, les syndicats et leur rôle;



- Informations sur :
 - les services d'accompagnement, les différents centres de formations professionnelles: «Aurélie», «Le Plope», «Le Tilleul» ;
 - les services d'aide à l'emploi de l'AWIPH; du FOREM;
 - les ETA et les SAJA (pour les élèves de forme 2);
 - les entreprises d'insertion sociale;
 - les services d'accueil de jour pour adultes;
 - le service «Chez Vous»: service d'accompagnement pour personnes handicapées adultes en milieu ouvert;
 - le service Jobcoaching: assure un accompagnement individualisé et intensif de la personne dans la phase de recherche d'un emploi, dans la phase d'engagement (+ suivi en entreprise) ;
 - le service de learncoaching ;
 - information et réalisation avec chaque jeune suivi par le projet FSE Transition-Insertion de :
 - ☛ un CV et son envoi par mail
 - ☛ une lettre de motivation, lettre de candidature
 - ☛ la découverte du site du FOREM
 - ☛ la recherche d'offres d'emploi (internet et journaux)
 - ☛ comment répondre à un entretien téléphonique (jeux de rôles)
 - ☛ comment réagir lors d'un entretien d'embauche (jeux de rôles)
 - ☛ stages en entreprise (découverte des métiers)
- Proposer à certains jeunes suivis par le projet FSE Transition-Insertion de poursuivre leur formation en alternance et ce dans l'enseignement spécialisé ;



- Contacter l'employeur pour présenter le jeune :
 - ☛ Rencontrer l'employeur avec le jeune.
 - ☛ Expliquer à l'employeur les différentes aides auxquelles le jeune peut prétendre (WINWIN, ACTIVA Start, AWIPH...).
 - ☛ Rencontrer parfois l'employeur seul afin d'expliquer au moins la problématique du jeune.

- Rencontrer les familles et expliquer les démarches à réaliser suite à l'engagement du jeune.
- Contacter les conseillères du FOREM suite à un suivi du jeune par le programme JOBTONIC.
- Informer les assistantes sociales du Forem des jeunes sortants, considérés comme « fragilisés » et nécessitant un accompagnement spécifique.
- Renseigner le jeune sur les formations existantes.
- Participer aux premières rencontres entre le service d'accompagnement et le jeune afin de créer un climat de confiance.
- Renseigner les jeunes qui ne font pas partie du projet sur certaines démarches. Pour certains élèves de l'école, le (la) Référent(e)-Coordinateur(trice) devient personne ressource.
- Avec la collaboration des professeurs de cours généraux et la farde du FOREM comme support, **le jeune construit son dossier** :
 - ☛ Rédaction d'un CV
 - ☛ Rédaction d'une lettre de motivation
 - ☛ La recherche de stages
 - ☛ La recherche d'offres d'emploi
 - ☛ Des simulations d'entretien d'embauche
 - ☛ Jeux de rôle pour une demande de RV au téléphone
 - ☛ Formulaire d'inscription au FOREM complété en classe avec recherche de toutes les informations



- Evaluation continue des élèves grâce aux situations d'intégration.
L'élève dispose ainsi d'un portefeuille de compétences et permet de faire le point sur son évolution.
- Organisation de stages afin de faire découvrir le milieu de travail ordinaire, les ETA, le service d'accueil de jour pour adultes

b) Renseigner sur les réseaux, les structures à mobiliser

Information et présentation aux élèves du projet FSE TI sous forme de jeu:

Première partie :

Jeu avec les élèves afin d'évaluer leurs connaissances et explication des mots incompris.

Deuxième partie :

Lecture des fiches présentant l'Europe et le FSE suivie de débats.

Des séances d'informations collectives ont été organisées afin d'établir un premier contact avec la réalité du terrain. Elles ont été animées par des intervenants extérieurs :

- Information sur le FOREM, JOBTONIC;
- Visite et participation à un jeu pour découvrir le CEFo ;
- Participation à la journée mode d'emploi organisée en école par la CSC Liège et Verviers ;
- Information sur les syndicats et les mutuelles ;
- Information sur la sécurité sociale ;



- Information sur l'AWIPH et leurs services ;
- Information sur le Jobcoaching ;
- Information sur les services d'accompagnement (La Croisée, Chez Vous,...) ;
- Visites et découverte des différents bâtiments importants de la ville :
 - ☛ découverte des moyens de transports ainsi que des gares
 - ☛ demander le prix d'un billet,
 - ☛ rechercher les horaires de train...
 - ☛ découverte de la ville et de ses institutions à travers un jeu de pistes : FOREM, ONEM, CEFo, syndicats, agences interim.
- Participation à une information « MODE D'EMPLOI » organisée par les Jeunes CSC et Jeunesse & santé
- Animation sur le genre (homme-femme) :
 - ☛ Susciter un questionnement chez le jeune à travers une pièce théâtre forum « Quel genre ! » portant sur les stéréotypes homme-femme.
 - ☛ Expliquer ce qu'est le genre et les inégalités hommes-femmes.
 - ☛ Comprendre l'importance d'une égalité entre les hommes et les femmes dans la société.
 - ☛ Comprendre la nécessité pour les filles et les garçons d'avoir les mêmes droits et repérer les idées sexistes.
 - ☛ Défendre son opinion au sein d'un groupe sur un sujet donné .
- Opération « AVOCAT DANS L'ECOLE »

A la demande de l'enseignant, un avocat se rend dans une classe pour rencontrer les élèves et leur faire découvrir son métier ainsi que les autres métiers de la justice.

Il aborde les thèmes en fonction des préoccupations des jeunes, répond aux différentes questions posées par les élèves. Qu'est-ce qu'un avocat ? Quels sont les différents métiers de la justice ? Qu'est-ce que la justice ? Comment fonctionne-t-elle ?
- Visite du Salon de l'emploi de Liège;



- Participation à La Semaine de l'Emploi au CENTRE DE COMPETENCES POLYGONE / FORMALIM à Verviers :
 - ◀ Découverte des exposants
 - ◀ Rencontre des entreprises qui recrutent
 - ◀ Participation à une conférence
 - ◀ Rédiger son CV et sa lettre de motivation
 - ◀ Visite et découverte d'ETA « Les Gaillettes »

Il est indispensable qu'une formation continuée soit mise en place et que, dans ce cadre une information officielle des partenaires soit faite aux écoles et aux Réfèrent(e)s-Coordinateur(trice)s en cas de modification de la législation ou de la réglementation en vigueur.

c) Préparer l'insertion socioprofessionnelle

Pour préparer le jeune à une insertion socioprofessionnelle, nous travaillons sur 3 pôles :

1. Pratique

- Prise en charge du jeune individuellement pour élaborer son Projet Personnel (PP).
- Collaboration avec les professeurs de pratique professionnelle.
- Collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative.
- Des fardes Forem ont été distribuées en début d'année scolaire: celles-ci sont complétées tout au long de l'année par différents documents scolaires, fiches de compétences, CV et lettre de motivation réalisés aux cours de français et d'éducation sociale. Le but étant qu'ils acquièrent le réflexe de prendre la farde à chaque rendez-vous.
- Visite du FOREM :
 - ◀ Les jeunes repèrent les lieux, font la connaissance de certaines personnes qui y travaillent.
 - ◀ Présentation des locaux ainsi que des démarches à entreprendre à la fin de leur scolarité.



- ◀ Quand s'y rendre? Pourquoi? Quels documents faut-il prendre? Qui vais-je y rencontrer ?
- Visite du CEFo :
 - ◀ Présentation et découverte du fonctionnement du CEFo.
 - ◀ Explication de l'aide qui peut leur être fournie.
 - ◀ Réponses aux questions des jeunes. Le but est également que les jeunes repèrent les lieux et rencontrent les personnes qui y travaillent.
- Collaboration avec le CPMS(S).
- Nous aidons également le jeune dans sa recherche d'emploi en consultant avec lui les offres d'emploi, le coachant pour téléphoner et parfois en rencontrant l'employeur potentiel.
- Réalisation de situations d'intégration: les situations d'intégrations permettent l'évaluation continue du parcours et des compétences du jeune. Elles permettent également de mesurer l'évolution des « savoir être » et « savoir faire ».
- Apprentissage au jeune à se déplacer avec divers moyens de transports en commun, localisation de différents bâtiments (Forem, CEFo, agences d'intérim...).
- Utilisation d'Internet afin d'apprendre à y faire des recherches.
- Apprentissage du code de la route en vue de l'obtention d'un permis de conduire.
- Organisation de stages « découverte » dans les ETA de la région et en milieu de travail ordinaire tel que manège, administration communale.
- Evaluation continue avec le maître de stage et le jeune et rapport de stage au terme de celui-ci.
- Collaboration avec l'Unité d'Insertion socioprofessionnelle du SAJA « La Fermette » qui a notamment pour but l'insertion des jeunes de forme 2 en milieu de travail ordinaire.
- Développement par les professeurs de pratique professionnelle et cours généraux des compétences dans différents domaines de l'autonomie : tâches de la vie quotidienne, gestion monétaire, habiletés sociales, soins personnels etc.



2. Administratif:

- Rédaction de curriculum vitae et de lettres de motivation. Aide pour compléter divers documents administratifs (exemples : documents d'inscription au Forem, à l'AWIPH ...).
- Les demandes de reconnaissance AWIPH ont été introduites pour permettre aux jeunes d'avoir recours à des services d'accompagnement, des aides à l'emploi (CAP).
- Réalisation du PIA du jeune (Plan Individuel d'Apprentissage).
- Création du PIT (Plan Individuel de Transition).
Dans ce PIT, actuellement, nous listons les stages et synthétisons les évaluations des stages. Nous comptons encore l'améliorer et y indiquer les autres démarches du projet FSE « TRANSITION-INSERTION ».
- Réalisation d'attestations de compétences pour les jeunes sortant de l'enseignement spécialisé qui n'obtiennent pas leur qualification en Phase 3 Forme 3.

3. Comportemental:

- Travail afin d'acquérir des savoirs-être (être ponctuel, poli, propre sur soi, respectueux...).
- Développer la motivation, l'estime et la confiance en soi.
- Pratique de l'autodétermination (chacun acteur).

d) Donner des objectifs

Chaque prise en charge exige un plan d'action personnalisé. Lors de chaque rencontre, nous prenons soin de valoriser une vie saine où le travail est un objectif personnel et une valeur importante.

Pour cela, nous avons à de nombreuses reprises, listé les avantages d'une vie active.



Pendant la prise en charge, nous établissons avec chaque jeune un projet socioprofessionnel en fonction de ses envies et de ses capacités. Ce plan constitue son objectif final.

Au fur et à mesure des entretiens, nous établissons avec le jeune des objectifs intermédiaires permettant d'atteindre le but fixé au préalable. (Par exemple : un jeune a pour objectif final d'intégrer une ETA mais il a des problèmes d'hygiène, un des objectifs intermédiaires sera de lui apprendre à respecter certaines règles de propreté.).

Le travail individuel avec le jeune ☛ utilisation des ressources du jeune

- Recherche de ses propres compétences :
 - Qu'est-ce que je sais faire ?
 - Qu'est-ce que je peux faire ?
- Valider le projet du jeune si celui-ci correspond à ses compétences avec l'ensemble de l'équipe éducative. Une réorientation sera parfois nécessaire si son projet n'est plus adapté.
- Le cas échéant, présentation de l'alternance, des organismes de formation, des outils, de la mobilité...
- Avoir un contact avec le jeune nous permet de réaliser une intervention plus adaptée auprès de celui-ci.
- Offrir une aide dans la recherche de réponses aux questions, difficultés, problèmes rencontrés tant par les jeunes que par les parents.

Le travail avec la famille ☛ mobilisation des adultes ressources (éducateurs, parents...)

Intervention du CPMS(S) : collaboration avec l'assistant social et la psychologue du CPMS(S). Ils proposent des prises en charges individuelles lorsque les élèves ont des difficultés personnelles qui les empêchent de poursuivre leur formation dans de bonnes conditions. Il aide également à la construction du projet personnel, professionnel ou socioprofessionnel de jeune.



Pour les élèves de forme 2

Un test OIIP (Outil d'Identification des Intérêts Professionnels) est également réalisé afin de définir son projet personnel.

L'élaboration et l'évaluation des objectifs sont réalisées en collaboration avec les professeurs de pratique professionnelle et de cours généraux.

2. Objectif principal du projet FSE Transition-Insertion

➤ *Il consistera à développer les pratiques de conseils qui permettront au jeune sorti de l'Enseignement Spécialisé d'opérer une transition ou d'entreprendre une démarche susceptible de rendre plus efficace la recherche d'emploi.*

L'objectif principal de ce projet consistera à favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes issus de Forme 2 et de Forme 3 de l'enseignement secondaire spécialisé et ce le plus rapidement possible au sortir des études.

Il consistera également à développer les pratiques de conseils qui permettront au jeune sorti de l'enseignement spécialisé d'opérer une transition ou d'entreprendre une démarche susceptible de rendre plus efficace la recherche d'emploi.

L'innovation du projet réside dans la création d'une fonction nouvelle, celle de « *Référent(e)-Coordinateur(trice)* », personne ressource qui va prendre en charge les jeunes dès la fin du cursus scolaire et faciliter leur insertion socioprofessionnelle. Cette personne va les orienter et les soutenir dans leurs démarches d'insertion à travers une pratique de conseils et d'activation d'un réseau d'intervenants.



L'ensemble des conseils sera donné lors des prises en charge individuelles qui pourront assurer un accompagnement adapté aux difficultés de chaque jeune afin d'augmenter ses chances de réussite. L'équipe pédagogique réalisera l'apprentissage des compétences transversales et assurera un rappel de ces conseils dans le but de coordonner l'action sur le long terme. Une collaboration et un travail dit de « réseau » seront réalisés en orientant les élèves vers des structures existantes et en accompagnant le jeune lors des différentes démarches individuelles ou collectives.

Le (la) Référent(e)-Coordinateur(trice) prendra en charge les élèves tout au long de l'année scolaire correspondant à leur dernière année d'études, en interaction avec l'équipe pédagogique et le CPMS(S). Elle remplira la mission suivante : assurer le passage scolarité/vie sociale et/ou professionnelle, renseigner sur les réseaux, les structures à mobiliser, préparer à l'insertion socioprofessionnelle, intervenir dans la construction du projet socioprofessionnel, donner des objectifs, créer un climat de confiance.

3. Missions du (de la) Référent(e) - Coordinateur(trice)

« par le réseautage constitué lors des formations et la connaissance pointue des structures existantes, le (la) Référent(e)-Coordinateur(trice) est un conseiller en orientation mais surtout un levier pour faire émerger un projet concret de développement personnel.

1. Prise en charge individuelle du jeune

Lors de la prise en charge du jeune et suivant la situation (démotivation, risque de décrochage), le jeune est préparé à l'insertion professionnelle sur base de l'acquisition de compétences liées au « savoir », au « savoir être » et au « savoir-faire ».



Nous devons aussi tenir compte que, pour certains de nos jeunes, ce passage « scolarité-marché du travail » sera de l'ordre du « scolarité-structure d'insertion sociale » (sauf si les AVUS devaient être institutionnalisés) et que nous tablerons au mieux sur le « savoir être » d'un « savoir-faire ».

Nous serons à l'écoute du jeune et de ses possibilités en se concertant autant que possible avec la famille et l'équipe pluridisciplinaire. Nous nous basons sur les expériences de stage du jeune, nous multiplions les contacts avec les employeurs potentiels et nous réalisons des évaluations communes....

Nous recadrons le jeune si nécessaire (par exemple : manque de réalité du projet personnel) via une recherche personnelle en toute autonomie (le jeune auteur de sa propre démarche...).

Nous accompagnons également les jeunes dans leurs démarches administratives : inscription au Forem, introduction d'un dossier Awiph...

Nous avons établi un réseau avec différentes institutions vers lesquelles nous avons guidés certains élèves : CFT, Régie de quartier, Cefa, EFT, ETA, SAJA, Unité d'Insertion, ...

2. Activités communes

Participation aux séances d'information sur l'AWIPH, les services d'accompagnement, de Job coaching et de formations tels que, les « M.I.R.E. ».....

Participation à la journée d'information « Mode d'Emploi » organisée par la CSC à Liège et Verviers.

Travail de reformulation, explication et rappel de ces informations, organisé avec les professeurs de cours généraux (prévu dans le programme du cours de Français).



Exercices de simulation pour la rédaction des formulaires d'inscription (FOREM) comme demandeur d'emploi, rédaction du C.V. et lettre de motivation, jeux de « rôles » d'entretien d'embauche.....

Visite du FOREM Conseil avec séance d'information adaptée pour nos jeunes (reprenant succinctement les points importants).

Visite et séance d'information du CEFo (Carrefour Emploi Formation) organisée avec l'aide des Référents AWIPH CEFo de Liège et Verviers.

Les activités de sorties mises en place avec pour objectifs ; « reconnaître et situer » les organismes tels que : FOREM, ONEM, Maisons de l'Emploi, Agences d'Intérim, Mutuelles, Maisons médicales, Organismes de paiement (Syndicats- CAPAC)...

4. Dynamiques à engager

1. Une dynamique « réseau »

☛ Partenaires externes :

ETA, SAJA, Forem, CEFo, AWIPH, CFP, OISP, EFT, services d'accompagnement, lieux de stage, partenariat avec les différents « Référents » impliqués dans le Projet....

Le panel de structures externes avec lesquelles nous sommes amenés à collaborer avec nos jeunes et/ou leurs parents, permet d'envisager avec un peu plus de sérénité et d'entrevoir les diverses possibilités du « devenir » de ceux-ci.



Il est nécessaire de cibler les objectifs du projet avec le jeune de façon à consolider en toute réalité son parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Pour les élèves de Forme 2, l'acquisition des compétences de « savoir être » (ponctualité, respect des consignes, intégration sociale...) continue à se travailler au travers de stages en partenariat avec l'équipe d'encadrement sur les lieux de stage en ETA (éducateurs, Service Social...). L'acquisition des compétences de « savoir être » et « d'épanouissement social » représente des objectifs principaux pour les élèves qui, au terme de leur scolarité, sont accueillis en SAJA, ou pris en charge via un service d'accompagnement. Notre collaboration avec ces structures (informations et prises de contact avec l'AWIPH, visite des centres avec le jeune et la famille) facilite la préparation du jeune et permet de rassurer la parentèle.

Malheureusement, le constat est criant : il y a un manque flagrant de places dans les structures d'accueil existantes.

Pour les élèves de Forme 3, l'acquisition des compétences professionnelles et comportementales requises pour l'immersion en travail ordinaire, continuent à être travaillée en partenariat avec les maîtres de stage.

Les journées d'informations (visite du Forem, CEFo, CFP, Salon de l'Emploi, journées « Mode d'Emploi », Jobcoach, Learncoach...), les activités de découvertes et prises de contacts (maisons de l'emploi, planing familial, mutuelles, maisons médicales, agences interim....), assurent un lien de « réalité » constante avec le monde auquel nos jeunes seront confrontés lors de la transition « école - société - monde du travail ».

Avec ces deux années d'expérience, grâce à l'analyse des données dont nous disposons depuis la mise en place de ce projet et au vu de l'excellent pourcentage d'insertion socioprofessionnelle, le maillon manquant est bien la présence du (de la) « Référent(e)-Coordinateur(trice) » en tant que personne ressource pendant les six mois après la sortie de l'école. L'ensemble des démarches réalisées durant ces 6 mois ne prend toutefois tout son sens que grâce au travail réalisé en amont par cette même personne.



Le partenariat établi entre Référént(e)s-Coordinateur(trice)s, les « mises en commun » et partages des « essais-erreurs » nous permettent de mieux clarifier les difficultés parfois rencontrées et d'y apporter les solutions les plus adaptées.

2. Une dynamique de réflexivité

☛ *Evaluation des pratiques professionnelles*

Afin de pouvoir vérifier les pertinences du projet poursuivi par le jeune, le (la) Référént(e)-Coordinateur(trice) a besoin de se former continuellement et pour cela il-elle met à profit :

- les journées de formation / informations pédagogiques organisées par les établissements scolaires. ECOLE = Plaque tournante des informations ;
- les prises de contacts réguliers et rencontres avec les structures partenaires → ETA - AWIPH - OISP - CFP - EFT - Forem - CEFo ..., afin de rester informé des ouvertures et possibilités innovantes ;
- les visites sur les lieux de stages des élèves, relevant la pertinence des remarques des maîtres de stage (exigences et adaptations des réalités vécues) ;
- sa participation aux conseils de classe. Des mises au point, des partages d'informations ainsi que l'élaboration du PIA y sont réalisés en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ;
- les entretiens individuels avec le jeune pour réévaluer et réajuster les objectifs ;
- sa disponibilité en tant que personne « ressource », tant pour le jeune, la parentèle, l'équipe pluridisciplinaire que pour le lieu de stage.



3. Une dynamique d'adaptation

• *Veille sur l'offre d'insertion et les besoins du jeune*

C'est au travers d'une collaboration régulière avec les différents partenaires tant internes qu'externes que cette dynamique d'adaptation pourra être articulée le plus adéquatement possible.

Le jeune est régulièrement mis face aux réalités qui l'attendent dans cette transition « école - société - monde du travail » ou tout simplement son insertion « socioprofessionnelle » au travers :

- des cours d'éducation sociale,
- des stages effectués dans le cadre de son futur métier

Des visites des structures auxquelles il sera confronté ou avec lesquelles il sera confronté dès sa sortie (FOREM, ONEM, Mutuelles, Syndicats, AWIPH, Services D'accompagnement, CFP, EFT, Jobcoach, Learncoach.....). Liste non exhaustive.....

Un des atouts pour le (la) Référent(e)-Coordinateur(trice) est de connaître le milieu scolaire et familial dans lequel le jeune évolue. Un « plus » supplémentaire est de pouvoir suivre le jeune dès sa rentrée scolaire, ce qui est le cas depuis septembre 2011. En effet, à l'origine du projet, le suivi du jeune se faisait à partir de janvier (donc 6 mois avant sa sortie). Or, la première période de six mois relative au suivi des élèves (janvier à juin) est très chargée pour élève : période des stages; congés de Carnaval et de Pâques. Il ne reste, en fait que trois semaines disponibles, pour suivre l'élève et l'aider. Ce qui ne permettait pas une mise en place optimale du projet.



5. Facteurs facilitateurs et freins

LES FACTEURS « FACILITATEURS »

❖ LES FACTEURS FACILITATEURS INTERNES

- La relation de confiance entre les jeunes et le (la) Référent(e)-Coordinateur(trice).
- La collaboration de l'équipe pluridisciplinaire ; les réunions d'équipe 1*/semaine.
- La collaboration avec le CPMS(S) de l'école.
- La collaboration avec l'assistante sociale ou l'infirmière sociale qui facilite et favorise la résolution des difficultés liées à la vie familiale et sociale des jeunes.
- La réalisation d'une liste de patrons « potentiels » établie par les professeurs de pratique pour les élèves qualifiés.
- La direction qui soutient le projet, qui est là comme « guide ».
- Les chefs d'atelier des différentes sections concernées, les professeurs de pratique professionnelle.
- La collaboration avec les professeurs de français et d'informatique dans le cadre de la réalisation des C.V et lettres de motivation.
- La participation aux conseils de classe et l'élaboration des PIA.
- Le travail en duo entre l'agent PPB et l'agent FSE.
- La nouvelle utilisation du PIT.

La collaboration avec la famille est très utile lorsqu'elle est positive. Cela facilite les démarches à réaliser et stimule la motivation du jeune.



Il est important de mettre aussi en avant la collaboration entre toutes les Référent(e)s-Coordinateur(trice)s. Tout au long du projet, nous nous entraisons. Pour partir dans le même sens, pour mener le projet de manière cohérente, nous travaillons « côte à côte ».

❖ FACTEURS FACILITATEURS EXTERNES

- Les formations, destinées aux référents, relatives aux différents organismes.
- Les partenariats établis avec: AWIPH, FOREM, Services d'accompagnement, CFP, EFT, OISP, ETA, CEFo...
- La collaboration avec le groupe de travail « De l'école à l'emploi » coordonné par les CSEF (Comité subrégional de l'emploi et de la formation) de Verviers, de Huy-Waremme.

LES FACTEURS « BLOQUANTS »

❖ LES FACTEURS BLOQUANTS INTERNES

- La difficulté de trouver l'équilibre entre les actions déjà en place dans l'école et les actions réalisées dans le cadre du projet.
- La période de prise en charge du jeune « 6 mois avant » la sortie de l'école est assez difficile à déterminer et ce pour diverses raisons : nous ne connaissons pas toujours la date de sortie du jeune, les stages, préparation à la qualification,...
- Certains jeunes manquent parfois de motivation et donc d'implication dans le projet. Certains jeunes refusent de collaborer et pensent que notre aide est inutile !
- Le milieu dans lequel évolue le jeune, ses problèmes familiaux et/ou personnels, les parents,.... Beaucoup de jeunes proviennent d'un milieu défavorisé dans le cadre duquel (parfois) les personnes proches n'ont pas de vie active. Il est dès lors très difficile de changer cette vision du monde du travail. En effet, pourquoi travailler lorsque l'argent est si facile à obtenir en restant à la maison ! De plus, certains perçoivent des allocations



d'intégration (ou de remplacement), équivalentes parfois à un salaire, qu'ils risquent de perdre en se mettant au travail. Ce manque de motivation se ressent également dans leur parcours scolaire où ils sont fréquemment absents.

➔ Nous fournissons donc un grand travail dans ce domaine afin de développer chez eux la fierté de gagner leur vie d'une manière autonome.

- Nos jeunes (et parfois même les familles) n'acceptent pas toujours leur handicap et/ou de ses capacités parfois restreintes. Pour certains, travailler dans une ETA ou envisager une inscription à l'AWIPH reste quelque chose de discriminatoire. Il faut donc beaucoup de rencontres avec le jeune et sa famille afin d'arriver à démystifier ces institutions.
- Plusieurs d'entre eux ont des difficultés à élaborer leur projet socioprofessionnel et changent plusieurs fois d'orientation. Ces jeunes sont souvent instables et manquent de maturité.
- Pas de statut au niveau de l'insertion sociale (volontariat).
- Certains jeunes deviennent parents et donnent priorité à cet événement.

❖ FACTEURS BLOQUANTS EXTERNES

- La lourde charge administrative. Il y a beaucoup de documents à compléter pour une simple action : agenda de bord, rapport, dossier des élèves, carnet de sortie, créance... Cela occupe une grande partie du temps disponible.
- Le temps consacré à porter le projet et à le présenter en vue de sa pérennisation.
- Certains documents administratifs sont incomplets, imprécis, changeants (ex. : créance frais de déplacement). Le temps à consacrer à la prise en charge des jeunes s'en trouve méchamment amputé...
- Données de départ du projet incomplètes (ex. : fonctionnement des PPB et longueur des réponses aux questions posées lors des réunions (ex. : documents de frais.)
- Manque de souplesse dans l'utilisation des subventions européennes.
- Les ETA « n'engagent plus » des jeunes issus de Forme 3.



- Il y a très peu d'emplois disponibles ainsi que de places dans les ETA et SAJA.
- Il arrive que certains jeunes se retrouvent face à un refus de reconnaissance AWIPH, ce qui peut empêcher un emploi en ETA ou une formation en CFP, CFT...
- Certains de nos jeunes bénéficient d'une reconnaissance de leur handicap au niveau fédéral, ce qui peut les démotiver à travailler parce qu'ils risqueraient de perdre cette allocation.
- Le temps d'attente pour certaines démarches peut être assez long (AWIPH, reconnaissance fédérale, CPAS...).
- Refus de stage pour les élèves de F2 dans les SAJA
Manque de place pour les jeunes de F2 dans les SAJA
Refus de stages en ETA dans la région verviétoise dus au chômage technique.



Evaluation des Directions

1. Depuis le début du projet « Transition-Insertion », nous avons ressenti chez les élèves pris en charge par les Référentes-Coordinatrices, ainsi qu'au sein des familles, un véritable sentiment d'espoir face à leur devenir.
De même, nous avons pu apprécier le développement d'une collaboration encore plus étroite au sein de l'équipe éducative.
Les élèves viennent spontanément trouver les Référentes-Coordinatrices de l'école car celles-ci sont reconnues comme les « personnes ressources » de l'école en ce qui concerne les interventions à effectuer avec le jeune pour son insertion future.
Les élèves et leurs parents se sentent réellement épaulés pour des démarches qui leur semblaient, avant l'existence du projet, souvent insurmontables.
Ce projet a également largement contribué à conscientiser l'équipe éducative quant à l'importance de bien orienter le jeune vers une forme 2 ou une forme 3 de façon à lui ouvrir les portes efficaces pour son avenir en fonction de ses ressources et de ses compétences. Sa mise en place modifiera certainement peu à peu les pratiques en ce sens et ce au bénéfice de l'ensemble de la communauté scolaire.
2. Le projet, tel qu'il est mené depuis deux ans, permet à l'école de poursuivre sa mission jusqu'au bout et non de s'arrêter à la sortie de l'élève.
Et c'est ainsi, que toute l'école, par le biais des Référente-Coordinatrices, construit un véritable lien avec l'ensemble des acteurs de l'insertion.

Des élèves sortis de l'école n'hésitent pas à y revenir pour se faire aider par les Référentes-Coordinatrices afin de pouvoir s'insérer socialement et/ou professionnellement dans la société. Ce travail d'insertion est loin d'être de l'assistantat puisqu'il consiste à aider l'élève à faire lui-même les démarches.

De plus, les Référentes-Coordinatrices maîtrisant les clés d'accès aux différents services, permettent souvent aux dossiers mieux ficelés et beaucoup plus complets, d'avancer nettement plus rapidement. Cette nouvelle façon de procéder est un gain de temps au bénéfice, tant de l'élève, que de la société puisque le jeune est inséré plus rapidement socialement et professionnellement.

Par ailleurs, le lien avec les familles, et en particulier avec celles des élèves de forme 2, est devenu plus manifeste. Ces parents, encore plus démunis face à la difficulté de « l'après école » pour leur enfant ont enfin un soutien, même après la sortie de l'école. Les Référentes-Coordinatrices, qui connaissent les aptitudes et compétences objectives du jeune de forme 2, orientent leur recherche vers les centres les plus adaptés aux difficultés du jeune adulte.

3. Si le projet aide les élèves ; il a aussi eu des répercussions sur l'ensemble des équipes éducatives.

En effet, grâce au travail réalisé par les Référentes-Coordinatrices, nos enseignants ont un sentiment de valorisation de leur mission et l'ensemble de l'équipe éducative prend conscience de la complexité des démarches que doivent entreprendre les élèves en vue de leur insertion. Cette prise de conscience modifie parfois l'attitude des enseignants qui adoptent, eux aussi, une attitude réflexive et modifient ainsi leur façon d'encadrer les élèves. Ils viennent souvent spontanément demander des informations aux Référentes-Coordinatrices de manière à participer également activement au soutien des jeunes qu'ils ont en classe.



4. En terme de résultats, nous avons constaté une amélioration significative de l'insertion socioprofessionnelle des élèves suivis par le projet, ainsi qu'une diminution des situations de « décrochage ».

5. Le projet nous a permis de prendre conscience de l'importance d'analyser la pertinence du choix de type réalisé pour l'élève en fonction de son évolution en fin de scolarité et en fonction des espoirs de contrat de travail dans un milieu de travail ordinaire ou en ETA. Il nous a également fait prendre conscience qu'il sera nécessaire d'interpeler les CPMS(S) pendant la dernière année de scolarité du jeune, de façon à faire réaliser une mise à jour du testing d'analyse de QI. Les délégués de CPMS(S), qui ont suivi les jeunes pendant toute la fin de leur scolarité, sont les plus à même de dresser des rapports les plus proches de la réalité, car ils connaissent les jeunes et participent aux différents conseils de classe avec les membres de l'équipe pédagogique scolaire. Les conclusions d'un testing "à jour" sont primordiales lors de démarches avec différents organismes comme l'AWIPH, les ETA, les centres de formation... Lorsque le jeune est sorti de l'école, cela prend parfois plusieurs mois pour obtenir des rendez-vous dans les centres de guidance afin d'obtenir la réalisation d'un nouveau testing, ce sont donc des pertes de temps inutiles.



Evaluation du Comité de Pilotage

L'évaluation réalisée par les directions des écoles ayant pris part au projet démontre à souhait l'indéniable utilité de la fonction du référent-coordonateur au sein des écoles d'enseignement spécialisé. Les résultats obtenus au niveau d'une augmentation significative du taux d'insertion socioprofessionnelle et d'une diminution tout aussi significative du nombre de décrochages scolaires en constituent une preuve certaine. Mais, la conduite de ce projet a eu d'autres incidences, pas toujours soupçonnées au départ de sa rédaction. D'une part, la dynamique induite tant au sein des équipes pédagogiques des écoles que dans les rencontres entre partenaires a stimulé une réelle envie de collaboration.

L'analyse des besoins a mis en évidence, et ce rapport le montre bien, les freins et les facilitateurs à l'insertion socioprofessionnelle des élèves sortants. Cette mise en évidence va au-delà d'une simple constatation mais la réflexion entre les différents acteurs impliqués permet d'initier des solutions qui n'étaient pas envisagées auparavant. Les partenaires se connaissent mieux et poursuivent un objectif commun, de nouvelles pistes se découvrent et des solutions se dégagent grâce à la diversité de ce partenariat et à l'enthousiasme des porteurs du projet.

Plus question d'attendre- on ne sait parfois même pas quoi -à l'issue de sa scolarité. Grâce à son référent-coordonateur, chaque élève peut trouver l'orientation qui lui convient et se sentir soutenu dans son projet de vie.

Il n'est dès lors plus besoin de convaincre de la nécessité d'essayer ce nouveau concept au sein de toutes les écoles et de lui donner les moyens de se pérenniser.

Les deux organes prévus dans le projet qui permettent la réalisation des objectifs sont le comité d'accompagnement et le comité de suivi pédagogique.



Le Comité d'Accompagnement est composé des partenaires du projet ainsi que d'institutions ou organismes désireux d'en partager la démarche et/ou susceptibles d'apporter une plus-value au projet.

Ce comité est chargé de l'accompagnement qualitatif ainsi que de l'évaluation permanente du projet :

- donner les orientations de l'action (réajuster, réorienter, voire stopper si nécessaire),
- veiller à l'adéquation des activités,
- évaluer et approuver le rapport d'activités annuel,
- assurer l'évaluation finale (rapport final) au terme du séminaire de clôture.

En 2011, le comité d'accompagnement s'est réuni en mai et en octobre dont une fois en présence des référents coordinateurs.

Ce fut l'occasion de débattre avec les partenaires (Forem, CSEF, CFP, AWIPH, ETA, Services d'accompagnement,...) :

- o de la coordination du travail des référents et des outils à mettre en place pour améliorer (formation continue, relais, informations, visites de centres, ...)
- o des démarches à entreprendre à différents niveaux pour que le projet puisse se poursuivre et s'étendre, au-delà de 2013. Chaque partenaire est conscient du rôle d'interpellation qu'il ne peut manquer de jouer. C'est ainsi que furent évoqués les contacts avec le Conseil Supérieur de l'Enseignement spécialisé, les réunions de portefeuille de projets FSE, ...
- o d'événements grâce auxquels le projet pourrait être valorisé : rencontre entre les 3 commissions subrégionales de l'AWIPH de la Province de Liège, ...



- des contacts avec le département d'économie sociale de l'ULG en vue de mener une étude sur l'impact de projets tels le nôtre sur l'insertion socioprofessionnelle, notamment sur le plan financier.

Le Comité de suivi pédagogique est composé de membres du Comité d'accompagnement. Ce comité est chargé de l'encadrement direct des référents-coordonateurs. Il s'est réuni 7 fois en 2011.

Le comité de suivi pédagogique réunit les référents coordinateurs, leurs directions et les responsables administratifs du projet. S'y joignent, périodiquement, quelques partenaires du comité de pilotage.

Ce comité est le lieu où se cimente le projet. Chaque référent nourrit et se nourrit de ce comité de suivi. Il permet l'échange de pratiques, la mutualisation des actions, la discussion sur les difficultés rencontrées sur le terrain et les solutions à optimiser, ...

La présence des directions des écoles est un soutien précieux au travail réalisé au sein de chaque établissement.



Conclusion

Le travail réalisé au cours de l'année scolaire 2010-2011 et les résultats obtenus ont encouragé les Référent(e)s-Coordinateur(trice)s et l'ensemble des partenaires, à poursuivre leurs efforts auprès des jeunes qui accomplissent leur dernière année de scolarité.

Comme on a pu le lire tout au long de ce présent rapport, le taux d'accompagnement réussi a augmenté d'une manière significative. En effet, il est passé de 55 jeunes insérés soit socialement, soit professionnellement à 64, soit 16% de progrès.

Au niveau de la mise à l'emploi, on peut se réjouir également d'une belle progression ; celle-ci est de 75%, puisque 22 jeunes ont trouvé un emploi contre 12 l'année précédente.

Nous sommes dès lors très heureux de dépasser les objectifs qui avaient été fixés lors du lancement du projet.

Notre projet s'inscrit ainsi, d'une manière très forte, dans la ligne du programme stratégique Europe 2020 et son « Benchmark » qui vise à réduire d'une manière drastique le nombre de jeunes chômeurs : *« La tendance actuelle doit être stoppée, nous devons donner de l'espoir aux jeunes. Ils sont notre avenir ».*

De même, l'Europe souhaite qu'un lien doit être établi entre l'orientation « hors » enseignement et les services d'orientation offerts dans le cadre de l'enseignement.

La création de la nouvelle fonction de Référent(e)-Coordinateur(trice), voulue par notre projet « Transition-Insertion » répond véritablement à ces attentes.



Enfin, la Commission invite les Etats Membres à mettre tout en œuvre afin d'éviter le décrochage scolaire, résultant d'abandon précoce de la scolarité. A ce niveau également, notre projet rejoint et fait sien, cet objectif. Les Référent(e)s-Coordinateur(trice)s n'ont pas ménagé leurs efforts tout au long de l'année pour atteindre de tels résultats et nous tenons à les en remercier.

De plus, nous venons de recevoir l'autorisation ainsi que les moyens financiers, pour poursuivre notre action au cours de l'année scolaire 2012-2013, (la fin du projet était programmée à l'origine, pour décembre 2012.)

Dès septembre 2012, quatre nouvelles écoles d'enseignement spécialisé nous rejoindront dans le projet et nous espérons ainsi démontrer encore mieux, l'efficacité et la valeur du travail d'accompagnement de ces jeunes.

Enfin, nous devons signaler que nous avons obtenu l'appui et l'aide de l'Université de Liège, département de l'Economie Sociale, qui par l'intermédiaire d'étudiants en masters, sur une période de deux années scolaires, vont pouvoir analyser et conforter, d'une manière scientifique, notre projet.



Ministère de la
Communauté française

